

EXERCER SON ROLE D'ADMINISTRATEUR DE COOPERATIVE

⇒ OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Appréhender les différents organes de gouvernance pour permettre aux stagiaires de trouver des repères précis et concrets leur permettant de connaître leur rôle et mission au sein du Conseil d'Administration.
- Connaître pour mettre en œuvre les rôles et les territoires de décision respectifs du Conseil d'administration.
- Identifier les compétences techniques et comportementales de l'administrateur pour le fonctionnement du Conseil d'administration et pour porter le message et les décisions auprès des adhérents.

⇒ PUBLIC ET PREREQUIS :

Public : administrateur d'une SA coopérative artisanale ou futur administrateur

Prérequis : connaître et maîtriser les principes et les fondamentaux de la coopération artisanale

⇒ DUREE : 1 jour(s), 7 heures

⇒ DELAI D'ACCES A LA FORMATION : 3 mois

⇒ INTERVENANT, QUALIFICATION :

Nicole PRUDHOMME, directrice d'Oblik Conseil, consultante et formatrice, spécialiste développement des compétences et du travail avec les PME.

⇒ MOYENS PEDAGOGIQUES :

Apports théoriques, support pédagogique, échanges de pratiques et d'expériences.

⇒ MODALITES D'EVALUATION : Exercices pratiques.

⇒ VALIDATION : Délivrance d'une attestation de stage en fin de formation.

⇒ ACCESSIBILITE - HANDICAP :

En cas de situation de handicap (moteur, auditif, visuel, etc...) prenez contact avec l'ECA pour préparer votre stage de formation dans les meilleures conditions.

⇒ A PREVOIR / A NOTER : De quoi noter (papier et stylo)

⇒ DEROULE DE LA FORMATION

- La connaissance des divers organes de gouvernance et les périmètres de compétences : du Président, du Directeur Général, des Administrateurs.
- Les fonction-clés d'un Conseil d'Administration : informations, échanges, décisions, stratégie.
- Le fonctionnement d'un Conseil d'Administration : échanges et prises de parole, partage d'informations, prises de décisions.
- Les compétences techniques et comportementales attendues de l'administrateur : au sein du Conseil d'administration et auprès des adhérents de la coopérative.